

Commission extramunicipale Communication : refonte du site Internet de la ville de Gréasque

Lundi 23 Mai 2016 : troisième commission extramunicipale

Présents : Vincent BAC, Claude BANOS, Patrice BOURGEOIS, Marilyne DURAND, Vincent MIRO, Elisabeth PELEGRIN, Jean-Luc TURZO.

Analyse statistique des fréquentations du site internet de la ville

L'outil **Google analytics** a été mis en place par le service communication le 15 mai 2016.

Pour rappel, Google analytics est un outil d'analyse du trafic gratuit qui permet de suivre au jour le jour l'évolution des visites ou des pages web consultées sur le site. Il fournit des informations précieuses pour l'optimisation de la navigation et pour suivre le comportement des visiteurs d'un site

Deux graphiques sont présentés pour évaluer la possibilité d'extraction et d'analyse de l'outil mis en place pour la période du 15 mai au 23 mai.

Le premier tableau ci-dessous nous montre le nombre de sessions (visites) en fonction de la situation Géographique.

Nous constatons par exemple que sur la ville de Paris 107 session. L'outil nous permet aussi d'observer les nouvelles visites, la durée moyenne et le taux de rebond.

Ville	Acquisition			Comportement		
	Sessions	% nouvelles sessions	Nouveaux utilisateurs	Taux de rebond	Pages/session	Durée moyenne des sessions
	722 % du total: 100,00 % (722)	84,21 % Valeur moy. pour la vue: 84,21 % (0,00 %)	608 % du total: 100,00 % (608)	60,11 % Valeur moy. pour la vue: 60,11 % (0,00 %)	2,48 Valeur moy. pour la vue: 2,48 (0,00 %)	00:01:45 Valeur moy. pour la vue: 00:01:45 (0,00 %)
1. Paris	107 (14,82 %)	84,11 %	90 (14,80 %)	61,68 %	2,18	00:02:07
2. Marseille	95 (13,16 %)	78,95 %	75 (12,34 %)	55,79 %	3,06	00:02:25
3. Aix-en-Provence	86 (11,91 %)	79,07 %	68 (11,18 %)	52,33 %	3,14	00:01:33
4. Gréasque	71 (9,83 %)	88,73 %	63 (10,36 %)	49,30 %	3,96	00:02:12
5. Gardanne	27 (3,74 %)	88,89 %	24 (3,95 %)	51,85 %	2,26	00:01:33
6. Lyon	26 (3,60 %)	88,46 %	23 (3,78 %)	84,62 %	1,65	00:00:25
7. (not set)	21 (2,91 %)	100,00 %	21 (3,45 %)	66,67 %	1,67	00:00:39
8. Fuveau	19 (2,63 %)	73,68 %	14 (2,30 %)	57,89 %	2,21	00:02:04
9. Toulon	14 (1,94 %)	78,57 %	11 (1,81 %)	78,57 %	1,64	00:00:51
10. Trets	13 (1,80 %)	84,62 %	11 (1,81 %)	38,46 %	4,08	00:02:32

- **Taux de rebond** : Le taux de rebond est le pourcentage de visites pour lesquelles l'internaute a quitté le site à partir de la page d'entrée. Un taux de rebond élevé peut indiquer : soit que la page correspond exactement au contenu recherché par l'internaute, soit au contraire que celle-ci n'est pas pertinente par rapport au contenu recherché.

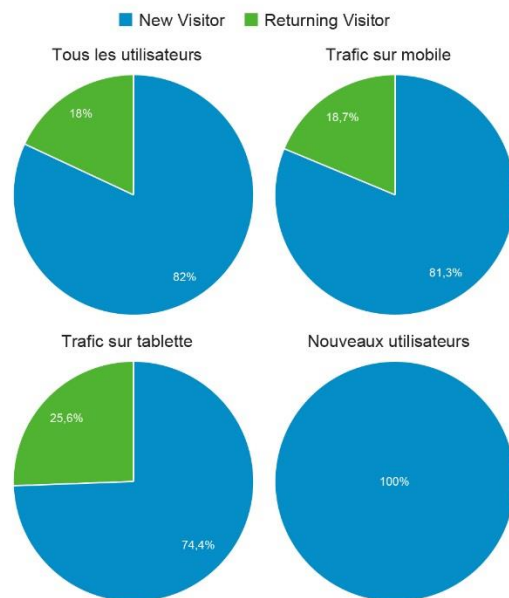
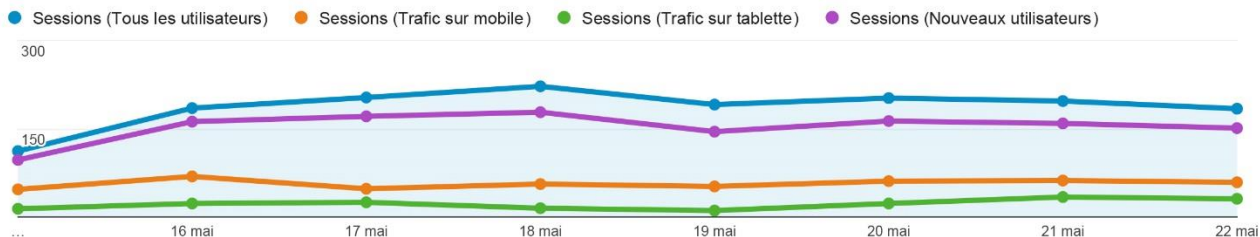
Le graphe ci-dessous nous montre le nombre de sessions (visites) en fonction du type de support utilisé (mobiles, tablettes).

Présentation de l'audience

15 mai 2016 - 22 mai 2016



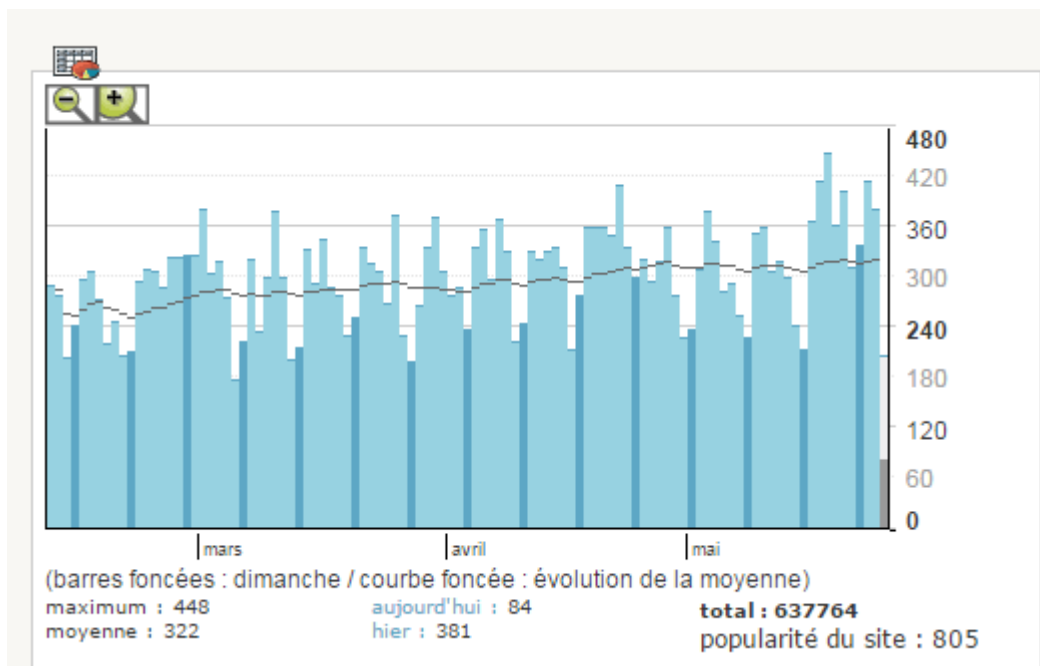
Vue d'ensemble



Pour avoir des statistiques plus anciennes, le service communication a utilisé le logiciel qui existe par défaut sur SPIP (CMS utilisé sur le site internet actuel de la ville). Même s'il

s'avère beaucoup moins performant que l'outil Google analytics, cet outil permet d'avoir un historique sur le taux de fréquentation du site depuis 2009.

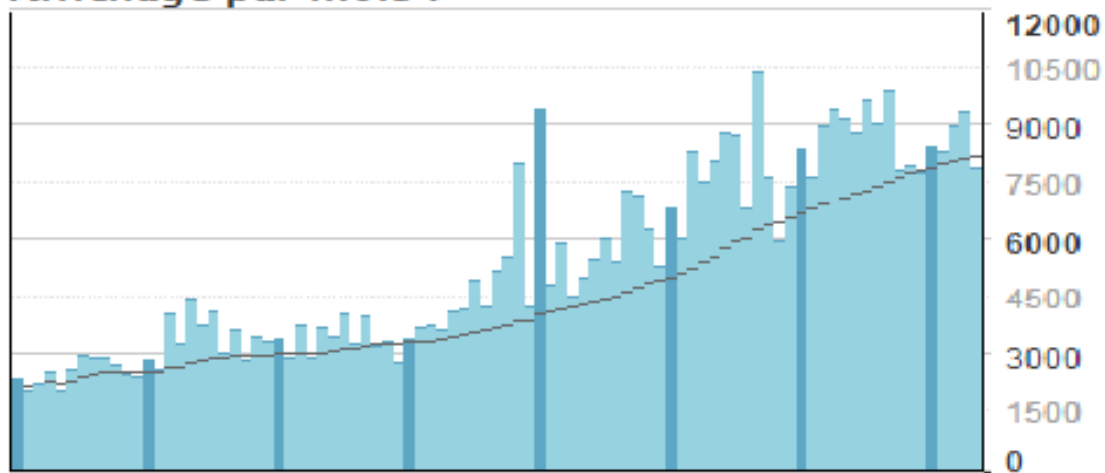
L'histogramme ci-dessous nous montre le taux de fréquentation du site par jour pour l'année 2016. La courbe nous indique une moyenne de plus de 300 visites par jour.



La popularité du site est la somme des popularités d'articles (en valeurs absolues). Plus la valeur est élevée, plus le site est fréquenté.

- Le deuxième graphique indique la fréquentation mensuelle du site depuis l'année 2009

Affichage par mois :



Années 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016

A l'issue de cette présentation les principales remarques du groupe de travail sont les suivantes :

Il semble important pour le tourisme de rattacher le pôle d'attractivité é de notre village à la ville d'Aix en Provence voir dans le triangle Aix, Marseille et Aubagne. Il serait par exemple judicieux dans notre description de donner une indication du style : Gréasque, situé à 15 km de la ville d'Aix en Provence.

Dans un second temps, a été présenté les différentes parties que devra comporter notre cahier des charges fonctionnel.

A. Le choix des objectifs

- Un objectif d'information et de communication : présenter la ville et ses activités, informer les citoyens.
- Un objectif de qualité du service public : améliorer l'efficacité des services administratifs de la commune, améliorer l'accès des usagers au service public communal.
- Un objectif de compétitivité : promouvoir la commune grâce à l'image de modernité véhiculée par Internet.
- Des objectifs politiques, tels que l'amélioration du fonctionnement démocratique au sein de la commune.
- Des objectifs économiques, comme ceux d'offrir un service de meilleure qualité aux entreprises, d'attirer les investisseurs.
- Un objectif commercial, en présentant les entreprises et les commerces de la commune sur le site.
- Un objectif touristique, en fournissant des informations pratiques et en présentant les principales attractions touristiques de la commune.
- Des objectifs culturels, en favorisant l'accès au patrimoine de la commune par la mise en ligne d'informations (musées virtuels, etc.) ou fournissant des informations sur les activités culturelles.

B. Le cahier des charges fonctionnel

- Arborescence : Le prestataire proposera une assistance de conseil pour aider le service Communication à améliorer l'arborescence du site actuel. Cette assistance permettra également de préciser l'organisation des informations à présenter sur les différentes pages du site et l'enchaînement de ces pages.



Remarques du groupe de travail:

Le plan du site actuel possède trop d'onglets de navigation (voir ci-dessous). En effet, si l'on se réfère aux sites de nos voisins et notamment celui de Trets ce constat se confirme.

<http://trets.fr/>

(Suite cahier des charges)

- Le site doit s'adapter à chaque navigateur (Internet Explorer, Mozilla, Chrome et Safari). Le contenu du site doit s'ajuster en fonction des contraintes du média d'affichage (dimension, résolution) et des supports utilisés (smartphone, tablette, etc...)
- Vidéo, photos, audio (Intégration de vidéos hébergées sur YouTube, Dailymotion ou Vimeo)
- Slider, galerie photo etc.
- Le moteur de recherche interne devra être « intelligent ». Il permettra d'effectuer une recherche « full text » sur toutes les informations de la base.
- CMS : Content Management System ou système de gestion de contenu :
- INTERFACE D'ADMINISTRATION :
Gestion des utilisateurs avancée (droits d'accès, droit d'administration).

L'interface admin doit posséder une page d'accueil en forme de tableau de bord pour que le responsable du site retrouve l'ensemble des informations nécessaires pour piloter son site (information en ligne, nombre de contributeur, information en cours de validation). Cette interface admin est accessible par un login et un mot de passe attribué à des personnes physiques identifiées. Les langages utilisés pour les développements sont standards (exemples : php, java, xml...). Il est demandé au prestataire de fournir une documentation technique commentée des codes informatiques. Statistiques de connexions

- Module de traduction automatique
 - fil d'Ariane (réécriture d'URL)
 - Réseaux sociaux Twitter, Facebook etc.
 - Newsletter - Lettre d'information
Module d'inscription et de désinscription.
Prévoir la synchronisation de l'envoi de la newsletter par mailing
 - Gestion avancée de formulaires (télé déclarations, réservations...)
Ce module accessible via l'administration et géré uniquement par le responsable du site doit permettre la création de formulaires à mettre en ligne sur le site (ex. : envoi de mail, formulaires administratifs, de signalement d'incidents, d'inscription, de demandes d'informations...). Les fonctionnalités attendues sont la création, la modification et la suppression de formulaires. La création de formulaires doit être entièrement paramétrable. Le nombre et le format des champs de saisie sont illimités (champs textes, cases à cocher, etc.).
 - Possibilité pour les internautes d'émettre des commentaires sur les articles.
 - Portail dédié aux associations (voir site Mairies à proximité (Gardanne, Aix en Provence, etc.).
 - Portail dédié aux entreprises /commerces
 - Agenda
 - Outil de géolocalisation :
Module permettant de reprendre la carte de la ville avec la possibilité de zoom au niveau des rues et de positionner sur cette carte des informations à visualiser à partir d'icônes. En cliquant sur une icône, on doit pouvoir afficher les informations (lieux publics, travaux). La commune doit pouvoir maîtriser elle-même la mise à jour de ce module (modification des informations, création ou suppression de liens, etc.).
 - Permettre l'usage de QR codes.
1. [FLUX RSS](#)
- Météo
 - Réseaux sociaux Twitter, Facebook etc.

2. [CHARTER GRAPHIQUE](#)

La cession des droits d'auteur est demandée.

- Codes couleurs
- Les polices de référence

3. CREATION ET RECUPERATION DES CONTENUS

Il est demandé au prestataire de :

- Reprendre et adapter la totalité des contenus du site actuel (<http://www.ville-greasque.fr>)
- Proposer une refonte totale de l'architecture graphique
- Créer l'ensemble des éléments graphiques (fond de page, pictogrammes, boutons, icônes...).
- Numériser les données qui sont nécessaires
- Insérer les mots clés.

4. DEPOT DU NOM DE DOMAINE ET ADRESSES MAIL

5. HEBERGEMENT

6. REFERENCEMENT

7. MAINTENANCE

Le prestataire assure la maintenance corrective des logiciels qui composent le socle technique. Cette prestation comprend le support téléphonique et la correction des incidents et dysfonctionnements. Les incidents bloquants doivent être corrigés dans les 12 heures à compter de la notification. Les incidents non bloquants et sans conséquence sur le résultat obtenu devront être corrigés dans un délai d'une semaine à compter de la notification ; Dans le cadre de cette maintenance, le prestataire fera bénéficier le client des améliorations apportées au produit ou au service. Ces mises à jour feront l'objet d'une information préalable du client avec description des modifications apportées.

- Maintenance du serveur
- Maintenance du site lui-même (patch de sécurité, mise à jour régulière des technologies)

8. SECURISATION DES DONNEES

Le prestataire détaille dans son offre le système de sécurisation des données (saisie, transmission des informations, stockage). Ce système de sécurisation devra assurer la confidentialité des données individuelles saisies, dans le respect de la réglementation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

9. FORMATIONS

Une formation à l'outil de mise à jour sera organisée:

- Une session sera organisée pour les administrateurs du site (deux ou trois personnes)
- Une autre session sera organisée à destination des administrateurs « rubrique ». À l'issue de ces sessions, les utilisateurs seront en mesure de maîtriser l'ensemble des fonctionnalités du site leur incombant. Une documentation complète sera fournie.

10. PROPRIETES ET DROITS

- La Ville de Gréasque détient la propriété de l'ensemble des fichiers, images, graphismes, icônes et autres contenus transmis à la société candidate pour la réalisation de la refonte du site internet ville-greasque.fr.
- Elle acquiert la propriété des créations publiées sur le site susmentionné.
- Elle dispose des droits de propriété sur l'ensemble des noms de domaine de ce site.

En vue de la prochaine réunion, *Vincent MIRO propose de nous aider dans l'utilisation de l'outil Google analytics et de rédiger un rapport plus conséquent.*